

GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS AMI RECHERCHE E-INSPÉ

Critère 1 (COEFF 4 et éliminatoire) : ADÉQUATION

Indicateurs pertinents

Le projet répond à un des objectifs de l'AMI.

Il propose une solution concrète à un besoin de formation des enseignants peu ou mal satisfait.

Il s'inscrit clairement dans un des axes de l'AMI.

Il s'insère dans une thématique de recherche.

Il propose une solution concrète à un besoin de formation des enseignants peu ou mal satisfait.

Les enseignants bénéficiaires sont clairement identifiés.

Des enseignants sont parties prenantes du projet.

Les livrables envisagés sont pertinents.

Critère 2 (COEFF 3) : QUALITÉ ET ORIGINALITÉ

Indicateurs pertinents

Le projet repose sur une étude approfondie des besoins existants.

Il apporte des éléments solides pour faire la preuve de son utilité.

Il définit des objectifs précis et un calendrier réaliste d'actions.

Les hypothèses de travail sont ancrées dans l'état de l'art.

Le projet a un caractère innovant.

Les livrables proposés sont cohérents avec l'inscription dans un axe et des thématiques de l'AMI.

Le projet démontre une connaissance et une prise en compte des publics ciblés.

Il anticipe des contraintes et des risques éventuels.

Il justifie de la qualité et des compétences des intervenants ou partenaires éventuels.

Il intègre une démarche d'évaluation des réalisations et des bénéfices auprès du ou des public(s) cible(s).

Les modalités de travail avec e-INSPÉ et les acteurs de la formation/enseignants en formation sont réalistes.

Critère 3 (COEFF 3) : FAISABILITÉ

Indicateurs pertinents

Le projet présente un rapport coût/efficacité satisfaisant.

La durée de réalisation du projet est réaliste.

Le calendrier de projet est convaincant et complet.

Le projet est cohérent avec les moyens financiers, humains et techniques du consortium.

Le consortium réunit les domaines d'expertise nécessaires.

Le profil des partenaires et l'expérience du consortium sont solides.

Le consortium possède la capacité à conduire le projet proposé.

Les modalités de collaboration avec e-INSPÉ sont claires.

Les moyens sont en adéquation avec les livrables envisagés.

Critère 4 (COEFF 1) : CLARTÉ

Indicateurs pertinents

La rédaction du dossier de candidature est claire et synthétique.

Le dossier met l'accent sur les aspects essentiels, les caractéristiques principales du projet, sans notion généraliste, imprécise ou confuse.

Les apports à la formation des enseignants sont clairs.

Les livrables envisagés sont clairement décrits.

Critère 5 (COEFF 3) : PÉRENNITÉ

Indicateurs pertinents

La capacité de développement du projet est démontrée.

Le projet propose une contribution valide au-delà de la durée de l'AMI.

Le projet s'inscrit dans une dynamique partenariale avec des acteurs de la formation enseignante.

Le projet dispose de fonds propres ou de co-financements publics ou privés susceptibles de consolider et compléter les réalisations du projet.

La démarche d'évaluation proposée témoigne d'une volonté d'agir à plus long terme.

Le projet contribue à la montée en compétences de l'écosystème de formation des enseignants.

La maintenance et la mise à jour du dispositif technique proposé a été envisagée.